

Contrairement à la Vipère aspic, le museau de la Vipère péliade n'est pas retroussé.

La Chapelle de Guémy, Tournehem-sur-la-Hem, Pas-de-Calais, 6 avril 2009.



# Vipère péliade

*Vipera berus* (Linnaeus, 1758)

Le museau peu ou pas retroussé la distingue de la Vipère aspic, de même que la couleur de son iris, orange à rouge généralement (beige à doré chez la Vipère aspic le plus souvent). Le dessin sombre en zigzag sur le dessus de son dos est bien marqué. La Vipère péliade se nourrit principalement de rongeurs, de grenouilles (surtout de Grenouilles rouges [GENIEZ & CHEYLAN, 2012]), de Lézards vivipares et de lézards des souches, Reptiles aux exigences assez proches, qui partagent souvent ses habitats. Ce serpent est vivipare, comme la Vipère aspic. Comme elle également, elle a été victime de grandes campagnes de destruction au cours du XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècle.

La Vipère péliade est une espèce boréale (on peut aussi la qualifier de nord eurasiatique), adaptée à des ambiances froides et/ou humides. C'est le plus septentrional des Reptiles d'Europe, avec le Lézard vivipare (GENIEZ & CHEYLAN, 2012). Son aire est vaste (l'une des plus vastes parmi les Reptiles) et atteint la Sibérie orientale (côte ouest du Pacifique) et le cercle polaire (PINSTON *et al.*, 2000). À l'ouest, on la rencontre en France et en Angleterre. Au sud, elle est présente dans les Balkans. Elle est relativement similaire à celle du Lézard vivipare. En France, elle occupe le quart nord-ouest du pays, le Massif central (qui correspond à sa limite d'aire au sud) et le Jura. Elle a été introduite dans le Haut-Rhin (LESCURE & de MASSARY, 2012).

La présence de la discrète Vipère péliade en Bourgogne reste toujours à confirmer. Plusieurs témoignages en font mention mais la plupart sont assurément liés à des confusions avec des Vipères aspics, notamment lorsque ces dernières fréquentent des abords de zones humides.

Calmette la disait abondante en Côte-d'Or (PARIS, 1907), mais il est probable qu'il s'agisse d'une information erronée suite à des erreurs de détermination. P. PARIS disait d'ailleurs ne l'y avoir jamais rencontrée. Il indiquait également que l'espèce était signalée dans la Statistique Départementale (PARIS, 1911), et avait été capturée par OGÉRIEN aux environs de Dijon

(OGÉRIEN, 1863). P. BERT (1864) la donnait comme rare dans l'Yonne, tandis que V. COLLIN DE PLANCY (1877) disait que SOUBERAIN la considérait plus commune que l'aspic dans ce même département. Toutes ces informations historiques peu étayées et contradictoires montrent que les critères de détermination entre les deux vipères étaient sans doute encore peu assimilés à l'époque. D'ailleurs, les seules informations apportées par P. BERT, hormis ce statut de rareté, était que l'espèce était « tout à fait semblable, quant au reste, à la Vipère aspic ». Il est ainsi impossible de certifier que la Vipère péliade était implantée dans la région au XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle.

Signalons toutefois une donnée récente possiblement valide, et qui remonte à l'année 1990. Le 01-09-1990, J.P. DECHAUME découvre une vipère adulte dans la vallée du Méchet, au hameau de Senavelle, sur la commune de la Grande-Verrière (71). Cette station se situe dans la partie sud du Morvan central, non loin du haut Morvan montagnard. L'animal fut tué, puis examiné par plusieurs naturalistes de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun qui, après avoir confronté différents critères, conclurent que le serpent appartenait à l'espèce *Vipera berus*. Malheureusement, le Reptile n'a pas été conservé.

D'autres très rares données, plus ou moins douteuses, font état de signalements dans l'Auxois, dans la Montagne châtilonnaise (notamment dans des



Nicolas VARANGUIN

Moliniaie tourbeuse, à la tourbière de Montbé. le Grand Vernet, Gouloux, Nièvre, 4 avril 2007.



Tourbière dégradée de Préperry. Les tourbières et autres milieux tourbeux du Morvan semblent offrir les conditions requises à l'accueil de la Vipère péliade.  
Arleuf, Nièvre, 29 juin 2004.



Tourbière du Grand Montarnu, dans le haut Morvan montagnard, milieu favorable à *Vipera berus*.  
Arleuf, Nièvre, 30 juin 2004.



Les marais du Châtillonnais pourraient abriter des petites populations de Vipère péliade. Les quelques signalements disponibles restent cependant toujours douteux.  
Marais de la Gorgeotte, Lignerolles, 16 juin 2005.

marais), ainsi que dans le Morvan central (à proximité de tourbières, dans la vallée de la Cure en particulier). Ces informations ne sont pas à négliger puisque les habitats disponibles au sein des ces deux dernières régions naturelles pourraient être propices à l'espèce.

Dans d'autres régions, elle est signalée en effet dans des tourbières, des prairies humides, des landes, des jachères ou des forêts claires (NAULLEAU, 2012). En Franche-Comté, ses habitats sont variés et se composent également de cariçaies, de coupes et lisières forestières, de haies et murgers dans les prairies, de pâtures rocailleuses (PINSTON *et al.*, 2000). En Loire-Atlantique, on la rencontre aussi en bordure de haies, de chemins ou sur des talus, et même dans des milieux plus secs comme des accotements de voies ferrées ou des friches (GROSSELET *et al.*, 2011). Dans l'Ouest, elle fréquente le bocage. En Wallonie, des milieux relativement secs et thermophiles sont parfois occupés (PAQUAY & GRAITSON, 2007), mais la Vipère aspic, qui peut la concurrencer dans ces habitats, est absente. Hormis dans certaines zones d'altitude, la présence d'une strate de végétation basse à moyenne bien structurée et de zones plus dégagées semble récurrente là où on la trouve.

Dans le quart nord-ouest du pays, c'est une espèce de plaine, tandis qu'elle est inféodée aux montagnes plus au sud (Jura, Massif central, extrême nord des Alpes ; IRSENBACHER, 2010).

On peut donc, à l'heure actuelle, difficilement considérer que la Vipère péliade fasse partie de la faune régionale. Même si elle n'a fait l'objet que de peu d'inventaires spécifiques, certains des milieux qui pourraient lui être favorables sont régulièrement parcourus par des naturalistes, amateurs ou professionnels. C'est le cas des tourbières et prairies paratourbeuses du Morvan par exemple, ou des marais du Châtillonnais. Pourtant, aucune preuve probante de sa présence n'a jusqu'alors pu être collectée, et le mystère reste entier ! Il faut souligner qu'elle est relativement farouche : elle s'enfuit rapidement si un intrus peu discret vient à approcher. Aussi, ses densités semblent généralement faibles dans les milieux où elle est bien présente (PAQUAY & GRAITSON, 2007), et elle pourrait ainsi passer inaperçue sur les quelques stations qu'elle serait susceptible d'occuper.

De surcroît, avec les différents témoignages, la qualité de certains biotopes ainsi que la position géographique particulière de la Bourgogne (ceinturée par les populations de Seine-et-Marne [qui arrivent juste en limite du nord de l'Yonne], de l'Aube et de la Haute-Marne [isolat de Champagne], du Jura [où la Vipère péliade reste une espèce très rare cependant] et du Massif central), tout porterait à croire que quelques petites populations isolées de ce Reptile pourraient vivre dans notre région. Il est à rechercher dans les habitats fréquentés par le Lézard vivipare, dans le Morvan principalement, mais aussi dans le Châtillonnais ou en Puisaye par exemple.

À noter toutefois que la compétition avec la Vipère aspic, espèce dont l'aire de répartition est bien plus réduite, conduit souvent à une exclusion de la péliade (SAINT GIRONS, 1975 ; MONNEY, 1995 et 1996), ce qui pourrait être un facteur limitant, ou de régression, en Bourgogne. En remontant vers le nord, il arrive

que les populations de Vipère aspic ceinturent et isolent les populations relictuelles de Vipère péliade, qui peuvent alors s'éteindre progressivement. Cela semble par exemple être le cas en Seine-et-Marne, au marais Larchant (LESCURE, comm. pers.). Aussi, en Franche-Comté, la quasi-totalité de ses stations se situent au-delà de 800 mètres d'altitude (PINSTON *et al.*, 2000). Il est possible que les conditions que l'on rencontre en région ne soient pas (ou plus) assez exclusives pour assurer le maintien de *Vipera berus*. Ainsi, c'est l'une des espèces parmi les Reptiles pour lesquelles les risques d'extinction locale sont les plus importants dans de nombreux secteurs en France.

Couplés à ce phénomène naturel d'exclusion avec *Vipera aspis*, l'amplification du réchauffement du climat, les évolutions naturelles ou les dégradations anthropiques de ses habitats, pourraient accélérer cette régression post-glaciaire normale et entamée de longue date. Ces nouveaux facteurs expliqueraient en partie sa disparition au cours des deux derniers siècles de Vendée, de l'Indre et des Alpes-Maritimes (URSENBACHER, 2010). Ils pourraient encore fragiliser le statut de l'espèce dans les décennies à venir, même si elle présente une très large distribution et n'apparaît pas menacée au niveau mondial.



Guillaume LEVONNE

Adulte.  
La Chapelle de Guémy, Tournehem-sur-la-Hem,  
Pas-de-Calais, 6 avril 2009.

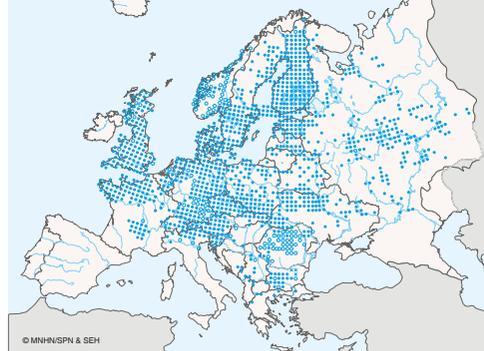


Alexis REVILLON

Il est courant d'observer des individus mélaniques chez la Vipère péliade. Fullufälet, Suède, 30 juillet 2012.

# Vipère péliade

*Vipera berus* (Linnaeus, 1758)



## Avant 1999

- présence

## Après 1999

### Nombre de stations géolocalisées

- 30 et plus
- 15 à 29
- 5 à 14
- 3 à 4
- 2
- 1

■ présence, stations non géolocalisées

### Surface occupée théorique

- > à 5 000 hectares
- 2 500 à 4 999
- 1 500 à 2 499
- 1 000 à 1 499
- 500 à 999
- < à 500

## Niveau de connaissance :

**MOYEN**

(avant 1999 : TRÈS FAIBLE)

		0%	1%	2%	4%	8%	16%	32%	64%	100%
données	avant 1999	1								
	après 1999	0								
stations	avant 1999	1								
	après 1999	0								
communes	avant 1999	1								
	après 1999	0								
maillages	avant 1999	1								
	après 1999	0								
observateurs	avant 1999	1								
	après 1999	0								

